

3.14 ANNEXE 21 : DESCRIPTION DES IMPACTS ET MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION ET COMPENSATION DU PROJET

Les incidences brutes (appelés ici effets bruts) du projet sur l'environnement ainsi que les mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement associées sont présentées dans le tableau suivant conformément au 6.5 du CERFA n°14734*04.

Les effets sont classés suivant les catégories suivantes :

Nuls	Négligeables	Faibles	Modérés	Forts

Int : Intensité de la perturbation : Fa : Faible – M : Modéré – Fo : Forte Durée pert. = Durée de la perturbation : T : Temporaire – P : permanent	Durée de l'effet : CT : Court Terme – MT : Moyen Terme – LT : long Terme Mesures : E : Évitement – R : Réduction – A : Accompagnement
--	---

Tableau 3 : Description des impacts du projet et des mesures associées

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
Climat Changement climatique	Travaux	<u>Effets directs</u> - Absence d'effet direct significatif des travaux sur le climat du secteur	-	-	-	Nuls	- R : Bonnes pratiques simples telles que l'extinction des moteurs à l'arrêt - R : Engins de chantier en nombre limité, homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus	Suivi du chantier par le MOA	Nuls
		<u>Effets indirects</u> - Emissions de gaz à effet de serre par combustion de carburant des engins de chantier - Emissions de gaz à effet de serre pour la production de matériaux nécessaires aux constructions - Chantier peu vulnérable aux effets du changement climatique	Fa	T	LT	Faibles			Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Pas d'affectation de manière directe et significative du climat du secteur - Pas d'augmentation significative du trafic routier par rapport aux trafics existants	Fa	P	LT	Faibles	- E : Réalisation d'une étude géotechnique en phase amont permettant d'adapter la construction aux contraintes géotechniques du secteur - R : Création d'une couverture végétale entre les bâtiments avec des espaces verts	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Activités annexes (éclairage, entretien) faibles sur les émissions de gaz à effet de serre - Projet vulnérable aux effets du changement climatique (retrait-gonflement des argiles)	M	P	T	Modérés			Faibles
Topographie, géologie, pédologie	Travaux	<u>Effets directs</u> - Impacts significatifs sur les sols en raison de la création de nouveaux bâtiments, incluant l'excavation de terres et le terrassement. La zone a fait l'objet de dépôt de remblai dans le passé qui sera en partie enlevé. - Création de fondations ancrées dans le sol sur plusieurs mètres - Végétalisation des terrains libres (haie arbustive ; arbres d'ornement/d'ombrage)	Fo	T et P	CT et LT	Forts	- E : Réalisation d'une étude géotechnique stade PRO avant tout travaux pour dimensionner les fondations, et prises en compte des recommandations de l'étude - E : Aucun stockage de carburant ou de quelconque produit polluant sur le site - E : Entretien des engins en dehors de la zone de chantier - E : Réception attentive des fouilles lors de leur ouverture (conformité, homogénéité) - R : Excavation et évacuation des terres excavées en filières agréée - R : Engins de chantier homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus - R : Kits anti-pollution dans les engins de travaux - R : Déchets de chantier stockés sur une aire adaptée avant d'être évacués en filière agréée de traitement - R : Ravitaillement des engins de chantier hors zone chantier - R : Procédure spécifique prévue et appliquée en cas de déversement accidentel pour éviter la pollution du sol et du sous-sol : bac de produit absorbant à disposition	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Risque de pollution accidentelle par déversement de substances polluantes du fait de la présence d'engins de chantier	Fa	T	LT	Faibles			Négligeables

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Changement d'affectation des sols (Parcelle 0A5688 deviendra urbanisée)	Fo	P	LT	Forts	- R : Création d'espaces verts - R : Stockage des déchets ménagers avec ramassage régulier	/	Forts
		<u>Effets indirects</u> - Risque de pollution chronique ou accidentelle du fait de la présence de véhicules légers circulant sur le site - Risque de pollution locale en cas de rejet de déchets ménagers ou effluents sur les zones perméables mais risque très négligeable	Fa	T	LT	Faibles			Négligeables
Eaux souterraines	Travaux	<u>Effets directs</u> - Possible interaction entre les travaux et l'eau présente (niveau d'eau mesuré à -6,5 m de profondeur) du fait des fondations	Fo	T	LT	Forts	- E : Réalisation d'une étude géotechnique en stade PRO qui prendra en compte le suivi piézométrique, et prise en compte des recommandations de l'étude - E : Aucun stockage de carburant ou de quelconque produit polluant sur le site directement en contact avec le sol : rétention adaptée à prévoir - E : Entretien des engins en dehors de la zone de chantier - R : Engins de chantier homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus - R : Kits anti-pollution dans les engins de travaux - R : Déchets de chantier stockés sur une aire adaptée avant d'être évacués en filière agréée de traitement - R : Ravitaillement des engins de chantier hors zone chantier - R : Procédure spécifique prévue et appliquée en cas de déversement accidentel pour éviter la pollution du sol et du sous-sol : bac de produit absorbant à disposition - A : Réalisation d'un suivi piézométrique sur 12 mois pour connaître le niveau de la nappe et ses fluctuations	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Risque de pollution accidentelle par déversement de substances polluantes du fait de la présence d'engins de chantier, s'infiltrant dans le sol puis atteignant la nappe	Fo	T	LT	Forts			Faibles
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Pas de prélèvement en eau nécessaire et prévu - Risques de suintement et de stagnation au sein des parties enterrées du fait de la proximité de la nappe souterraine	M	P	LT	Modérés	- R : Protection des parties enterrées du projet. Il pourrait être retenu une protection contre les eaux souterraines par système de drainage avec : un drain périphérique, une forme drainante sous dallage, des trous d'évent ou barbacanes - R : Imperméabilisation des espaces de circulation et d'une partie des stationnements, réduisant les risques d'infiltration des polluants dans le sol	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Risque de pollution chronique ou accidentelle du fait des de la présence de véhicules légers stationnant sur le site	Fa	T	LT	Faibles			Négligeables

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
Eaux superficielles	Travaux	<u>Effets directs</u> - Pas de modification de cours d'eau dans le cadre du projet - Modification de l'impluvium du site prévue en phase travaux par les terrassements, se limitant au site en lui-même	Fa	T	CT	Faibles	- R : Engins de chantier en nombre limité, homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus - R : Entretien des engins en dehors de la zone de chantier - R : Ravitaillement des engins de chantier hors zone chantier - R : Aucun stockage de carburant ou de quelconque produit polluant sur le site directement en contact avec le sol : rétention adaptée à prévoir	Suivi du chantier par le MOA	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Pollution accidentelle liée à un éventuel déversement - Lessivage du sol du chantier par les eaux de pluie	Fa	T	LT	Faibles	- R : Kits anti-pollution dans les engins - R : Procédure spécifique prévue et appliquée en cas de déversement accidentel pour éviter la pollution du sol et du sous-sol : bac de produit absorbant à disposition - R : Traitement des eaux usées par filière de traitement adaptée (collecte et évacuation des eaux usées sur chantier)		Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Pas de sollicitation directe de la ressource en eau superficielle - Imperméabilisation forte de la zone – modification de l'impluvium - Arrosage des espaces verts du site	Fo	P	CT	Forts	- R : Réduction des besoins en arrosage avec l'utilisation d'une couverture (paillages) au pied des haies et arbres (limitation de l'évaporation) - R : Place de parking traitées avec un revêtement perméable (non défini à ce stade)	Contrôle et entretien régulier des ouvrages de gestion des eaux pluviales	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Pollution chronique liée à la circulation des véhicules - Risque de pollution accidentelle - Eaux usées dirigées vers le réseau communal	M	P	LT	Modérés	- R : Traitement des eaux pluviales collectées au droit des stationnements avant rejet au milieu naturel - C : Création d'un bassin de rétention sous voirie		Faibles
Risques naturels	Travaux	<u>Effets directs</u> - Hors zone du PPRI - Hors zone soumis à obligation légale de débroussaillage	Fa	T	CT	Faibles	- E : Réception attentive des fouilles lors de leur ouverture (conformité, homogénéité)	Suivi du chantier par le MOA	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Pas d'effet notable sur le risque de mouvement de terrain mais le risque retrait / gonflement des argiles, faible au droit de l'opération, peut avoir une incidence sur la pérennité des ouvrages	-	-	-	Nuls	- Vérification de la compacité des sols d'assise des fondations par étude géotechnique avant tout travaux		Nuls
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Aggravation du risque inondation par ruissellement pluvial du fait de la création de nouvelles zones imperméabilisées	Fa	P	CT	Faibles	- C : Création d'un bassin de rétention sous voirie	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> Le projet n'est pas de nature à avoir des effets indirects sur les risques naturels. Il ne s'inscrit ni en zone inondable ni en zone soumise à obligation légale de débroussaillage	-	-	-				

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
Milieu naturel	Travaux	<u>Effets directs</u> - Destruction d'habitats naturels et d'habitat d'espèce - Destruction d'individus de faune et flore patrimoniale et/ou protégées - Dérangement des espèces animales en phase chantier - Prolifération des espèces végétales envahissantes	Fo	P	LT	Forts	- E : Evitement des haies bocagères à la périphérie Est et Sud de l'aire d'étude - R : Adaptation du phasage des travaux à la biologie des espèces faunistiques - R : Gestion spécifique contre les espèces floristiques exotiques envahissantes - R : Mise en place d'un chantier vert	Suivi du chantier par le MOA	Modérés
		<u>Effets indirects</u> - Dérangement lors des travaux	Fa	T	LT	Modérés	- A : Contrôle de la mise en place des mesures ERA et accompagnement sur le chantier		Modérés
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Dégradation des fonctionnalités - Entretien des espaces verts	Fa	P	LT	Faibles	- E : Choix du site d'implantation - Absence d'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Pollution lumineuse	M	T	LT	Faibles	- R : Limitation de la pollution lumineuse – Valorisation de la trame noire		Faibles
Démographie et contexte socio-économique	Travaux	<u>Effets directs</u> - Pas d'effet direct en phase travaux	-	-	-	Nuls		/	Nuls
		<u>Effets indirects</u> - Incidence faiblement positive sur l'économie locale du fait de la fréquentation des commerces et restaurants alentours par les ouvriers du chantier	Fa	T	CT	Faiblement positifs			Faiblement positifs
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Maintien d'un service public de proximité (brigade de Gendarmerie)	Fo	P	LT	Positifs	/	/	Positifs
		<u>Effets indirects</u> - Pas d'effet indirect identifié	M	P	LT	Positifs			
Agriculture / Occupation des sols	Travaux	<u>Effets directs</u> - Changement d'occupation des sols des parcelles pour la création de bâtiments, de places de stationnements et de voiries - Pas d'effet sur l'agriculture : espace en friche classé en zone UB selon le PLU (absence d'activité agricole)	M	P	LT	Modérés	- E : Choix de l'emplacement du projet en majorité sur des parcelles ayant déjà fait l'objet d'activités humaines - E : Localisation du projet en zone urbaine	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Pas d'effet indirect	-	-	-	Nuls	/		Nuls
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Vocation définie du ténement	M	P	LT	Positifs	/	/	Positifs
		<u>Effets indirects</u> - Pas d'effet indirect	-	-	-	Nuls			Nuls
Transport et trafic routier local	Travaux	<u>Effets directs</u> - Trafic supplémentaire négligeable lié à la circulation des engins de travaux	Fa	T	CT	Faibles	- R : Mise en place d'aménagements de sécurité en entrée et sortie de la zone chantier -R : Vitesse limitée à 30 km/h sur le chantier	Suivi du chantier par le MOA	Faibles

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
	Fonctionnement	<u>Effets indirects</u> - Augmentation des risques de collision au niveau des accès et sorties de la zone de travaux - Poids-lourds et engins amenés à circuler sur les zones de chantiers susceptibles par temps sec d'emporter de la poussière et par temps de pluie de la boue sur les voies - Dégradation des chaussées possibles pour la voirie existante avec les passages des engins de chantier et les poids-lourds	Fa	T	CT	Faibles	- R : Nettoyage des voies publiques en cas de salissure liée au chantier		Négligeables
		<u>Effets directs</u> - Projection d'augmentation du trafic routier (+ 680 véh/jour) qui va augmenter localement les émissions de gaz à effet de serre, mais avec une faible augmentation par rapport aux trafics existants sur la RD559 (contribution intrinsèque du projet varie de +0.2% à +0.3% de charge supplémentaire). L'augmentation est de 6,5% sur la voie de desserte de l'opération. - L'impact du projet est peu ou pas significatif sur le fonctionnement des carrefours existants - Favorisation de la mobilité douce avec 134 places de stationnement pour les vélos - Création de 135 places de stationnement pour les voitures	Fa	T	LT	Faibles	- R : Conception d'un projet favorisant la circulation douce au maximum	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Augmentation de risque de collision du fait de la présence de davantage de trafic	Fa	T	LT	Négligeables			Négligeables
Réseaux	Travaux	<u>Effets directs</u> - Installation de réseaux électriques, réseaux télécom et canalisations eaux (AEP et EU) pour les besoins du projet : la totalité en souterrain, raccordement au réseau existant - Transformateur à créer	M	T	CT	Modérés	- E : Réalisation de DICT/DT avant travaux - R : Respect des préconisations des gestionnaires de réseaux pour les prestations et les la conformité des matériaux - R : Anticipation et prévention de toute coupure de réseau pour les besoins d'installation du chantier	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Effet de gêne possible sur la population lors d'une éventuelle coupure de réseau – ponctuel et sur une courte durée	Fa	T	CT	Négligeables	- Prévention auprès de la population lors des opérations de raccordement		Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Présence humaine : potentiel acte de malveillance (coupure de réseau) - Gestion des réseaux en place	Fa	T	CT	Faibles	- R : Surveillance des réseaux par leur gestionnaire	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Aucun effet indirect significatif sur les réseaux	-	-	-	Nuls			Nuls
Risques technologiques	Travaux	<u>Effets directs</u> - Zone de projet en dehors de toute zonage associé à un plan de prévention des risques technologique (PPRT) (PPRT risques industriel sur la commune voisine (Fos-sur-Mer et de la base aérienne)) - Absence de risque technologique supplémentaire induit par les travaux, du fait de leur nature	-	-	-	Nuls	/	/	Nuls
		<u>Effets indirects</u> - Pas d'effet indirect	-	-	-	Nuls			Nuls
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Absence de risque technologique supplémentaire induit par le projet qui n'inclut aucune activité industrielle	-	-	-	Nuls	/	/	Nuls

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
		<u>Effets indirects</u> - Pas d'effet indirect	-	-	-	Nuls			Nuls
Bruit	Travaux	<u>Effets directs</u> - Nuisances sonores émises par les engins de travaux au niveau de l'emprise projet et de ses proches abords	M	T	CT	Modérés	- R : Politique de communication concernant le chantier les horaires et le bruit	Suivi du chantier par le MOA	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Émissions sonores en phase chantier principalement liées au trafic supplémentaire lié aux déplacements du personnel sur le chantier	Fa	T	CT	Négligeables	- R : Horaires de chantier conformes aux arrêtés municipaux de la ville - R : Engins de chantier en nombre limité, homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus -R : Vitesse limitée à 30 km/h sur le chantier		Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Projet inscrit dans une ambiance sonore préexistante modérée	Fa	P	LT	Négligeables	E : Projet conçu pour atteindre des niveaux d'isollements de 30 dB pour les bâtiments d'habitations, conforme à la réglementation du 23 juillet 2013	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Le projet entraîne sur la RD559 un accroissement de trafic en section courante inférieur à 1%. Cette augmentation de trafic sera sans effet sur les perceptions sonores des riverains à proximité de ces axes routiers	Fa	T	CT	Négligeables			Négligeables
Qualité de l'air	Travaux	<u>Effets directs</u> - Émission de poussières lors des travaux de terrassement et des mouvements de terres, Ces poussières sont susceptibles de se déposer sur les végétaux et bâtiments à proximité.	Fa	T	CT	Faibles	-E : Interdiction de réaliser des opérations de traitement à la chaux ou aux liants hydrauliques les jours de grands vents	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Émission de polluants atmosphériques liés à la circulation des véhicules de chantier - Emissions liées au trafic routier supplémentaire lié au déplacement du personnel pour le chantier - Emissions de composés organiques volatiles lors de la réalisation des chaussées	Fa	T	CT	Faibles	- E : Imposer le bâchage des camions - E : Aucun brûlage de matériaux (emballages, plastiques, caoutchouc, etc.) sur site - E : Respect des consignes de sécurité lors des transvasements de produits -R : Vitesse limitée à 30 km/h sur le chantier -R : Arrosage des pistes si conditions météorologiques défavorables - R : Déblais en stock temporaire sur le site - R : Engins de chantier homologués et conformes à la réglementation en matière de rejets atmosphériques, engins régulièrement entretenus		Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - L'opération n'est pas de nature à générer des émissions dans l'air <u>Effets indirects</u> - L'augmentation du trafic induit est peu significative localement et nulle à l'échelle de la commune. En effet, la gendarmerie est existante.	-	-	-	Faibles	/	/	Négligeables

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
Ambiance lumineuse	Travaux	<u>Effets directs</u> - Travaux essentiellement réalisés de jour - Éclairage temporaire en cas de mauvais temps ou en période hivernale	Fa	T	CT	Négligeables	- R : Horaires de chantier conformes aux arrêtés municipaux de la ville	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Pas de modification indirecte sur les ambiances lumineuses proches	-	-	-	Nuls			Nuls
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Éclairage nocturne	Fa	T	CT	Faibles	- R : En usage, l'éclairage sera directionnel et respectera les recommandations édictées dans le PLU de Gassin	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Perturbation de la faune locale dans un milieu déjà anthropisé	Fa	T	LT	Négligeables			Négligeables
Vibration, chaleur et radiations	Travaux	<u>Effets directs</u> - Absence d'utilisation d'explosif pour les travaux - Vibrations liées aux passages des engins et à l'utilisation de brise-roche hydraulique (BRH) créant des vibrations au niveau local - Absence de production forte de chaleur ou de radiation	Fa	T	CT	Négligeables	/	/	Négligeables
		<u>Effets indirects</u> - Pas d'effet indirect	-	-	-	Nuls			Nuls
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Projet pas de nature à générer des vibrations, de la chaleur ou des radiations	-	-	-	Nuls	- R : Aménagements paysagers permettant un ombrage et un captage d'humidité - R : Cheminements piétons éclairés par des bornes basses avec une lumière projetée au sol uniquement - R : Place de parking traitées avec un revêtement perméable (non défini à ce stade) - R : Choix d'éclairages à LED ne chauffant pas lors de leur utilisation	/	Nuls
		<u>Effets indirects</u> - Revêtement bitumineux susceptible de renvoyer la chaleur - Éclairage susceptible d'être une source de chaleur	Fa	P	LT	Faibles			Négligeables
Élimination et la valorisation des déchets	Travaux	<u>Effets directs</u> - Déchets liés à l'évacuation du remblai - Production de déchets industriels banaux lors des travaux - Déchets verts issus du défrichage des arbres ou de débroussaillage	M	T	LT	Modérés	- R : Excavation et évacuation des terres excavées en filières agréées – réutilisation des terres du site autant que possible - R : Utilisation de bennes de tri - R : Ramassage et enlèvement des déchets - R : Mise en place de systèmes de gestion des pollutions accidentelles (kits anti-pollution, procédure d'évacuation à traiter avec les entreprises allant intervenir sur le chantier)	Suivi du chantier par le MOA Suivi des déchets produits par le chantier	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Déchets supplémentaires liés à des pollutions accidentelles ou à des produits détériorés	M	T	LT	Faibles			Négligeables
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Déchets ménagers des habitations - Déchets liés à l'entretien des espaces verts (débroussaillage)	M	T	LT	Modérés	- R : Ramassage régulier des déchets - R : Entretien des espaces verts - R : Produit absorbant mobilisable rapidement en cas de pollution accidentelle - R : Clôture de l'opération limitant les actes de malveillance et les dépôts sauvages	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Déchets issus de pollutions accidentelles ou acte de malveillance	Fa	T	LT	Faibles			Négligeables

Thématique	Phase	Caractérisation des effets				Effets bruts	Mesures	Modalités de suivi des mesures	Effets résiduels
		Description	Int.	Durée Pert.	Durée effet				
Paysage	Travaux	<u>Effets directs</u> - Utilisation d'une zone non exploitée dans un contexte déjà urbanisé - Installations d'engins de chantier durant la phase travaux - Création de clôtures - Modification des perceptions immédiates du site	M	P	CT	Modérés	- R : Surface du chantier limitée au strict nécessaire	Suivi du chantier par le MOA	Modérés
		<u>Effets indirects</u> - Pas de modification significative des perceptions lointaines du site, les alentours étant déjà en partie urbanisés	-	-	-	Faibles			Faibles
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Habitations aux alentours directement exposées aux choix architecturaux du projet - Implantation dans un contexte urbain existant mais en site naturel inscrit - Valorisation de zones non exploitées - Pas de modification notable du contexte paysager déjà urbanisé aux alentours	M	P	CT	Modérés	- R : Création d'espaces verts - R : Végétalisation du terrain libre	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Intégration dans le paysage local urbanisé	Fa	P	CT	Faibles			Négligeables
Patrimoine culturel, historique et archéologique	Travaux	<u>Effets directs</u> - Pas d'élément du patrimoine culturel historique ou sur le site ou ses abords - Travaux de terrassement et création de sous-sols	Fo	P	CT	Forts	- R : Arrêt des travaux en cas de découverte d'un vestige archéologique	/	Faibles
		<u>Effets indirects</u> - Pas d'effet indirect	-	-	-	Nuls			Nuls
	Fonctionnement	<u>Effets directs</u> - Pas d'élément du patrimoine culturel historique sur le site ou ses abords	-	-	-	Nuls	/	/	Nuls
		<u>Effets indirects</u> - Pas d'élément du patrimoine culturel historique sur le site ou ses abords	-	-	-	Nuls			Nuls